

# **U. F. R. LETTRES ET LANGUES**

**« Arts Lettres et Langues »**

**Licence Mention LETTRES**

**2<sup>ème</sup> année**

**Année Universitaire 2016-2017**

**Document à lire attentivement et à conserver**

## SOMMAIRE

### **I- Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Langues**

### **II- Présentation générale des études**

- A- Le déroulement de l'année universitaire
  - L'inscription administrative et l'inscription pédagogique
  - Les examens
  
- B- Le système LMD
  - B1- Les diplômes
  - B2- Le schéma type d'un diplôme
  - B3- L'Unité d'Enseignement d'Ouverture
  - B4- Le MOBIL
  
- C- Les stages
  
- D- Les certifications nationales
  - D1 – Le Certificat Informatique et Internet (C2I)
  - D2 – Le Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur (CLES)
  
- E- La mobilité étudiante
  
- F –Les Clés de la réussite

### **III- Les études de LETTRES**

- A- Présentation de la filière
  - A1- Renseignements pratiques
  - A2- Organisation des études
  - A3- Débouchés de la filière
  
- B- Présentation de la Licence LETTRES
  - B1- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage
  - B2- Présentation de la Licence 2<sup>ème</sup> année (L2)
    - B2.1- Maquette du L2 S3
    - B2.2- Descriptif des enseignements du L2 S3
    - B2.3- Modalités de contrôle de connaissances du L2 S4
    - B2.4- Maquette du L2 S4
    - B2.5- Descriptif des enseignements du L2 S4
    - B2.6- Modalités de contrôle des connaissances du L2 S4

## **I. PRESENTATION DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE LETTRES ET LANGUES**

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **6** départements.

**6** départements. : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues.**

**3** filières : une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle) une filière **Droit-Langues** et une filière **Langues étrangères appliquées (LEA)**

### **Quelques chiffres**

A l'Université : 25 500 étudiants inscrits en 2015-2016 dont 3195 à l'UFR Lettres et Langues, 170 enseignants chercheurs, 24 personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

### **La Direction de l'UFR**

Adresse : 3 Rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administrative : **GONZALEZ, Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

### **Le service de scolarité**

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur : les stages, conventions et les aides sociales

Responsable de la scolarité : WINZER, Jocelyne

Bureau 138 tél : 02 47 36 68 35 Courriel : [scolarite.lettres@univ-tours.fr](mailto:scolarite.lettres@univ-tours.fr)

**Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30  
Fermé le vendredi après-midi et le samedi**

### **Les départements pédagogiques**

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et secrétariats pédagogiques :

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
<b>Anglais</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:manuelle.bataille@univ-tours.fr">manuelle.bataille@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:anne.collicard@univ-tours.fr">anne.collicard@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:catherine.gratteau@univ-tours.fr">catherine.gratteau@univ-tours.fr</a>
<b>Espagnol – Portugais - Italien</b>	Bureau 08 - RDC	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:augustine.semado@univ-tours.fr">augustine.semado@univ-tours.fr</a>
<b>Droit-Langues</b>	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:patricia.lacour@univ-tours.fr">patricia.lacour@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
<b>L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)</b>	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:aurelie.hannoun@univ-tours.fr">aurelie.hannoun@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:patricia.msellati@univ-tours.fr">patricia.msellati@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:celine.debot@univ-tours.fr">celine.debot@univ-tours.fr</a>
<b>Lettres</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
<b>Sciences du langage</b>	Bureau 23 - RDC	<a href="mailto:dominique.moreau@univ-tours.fr">dominique.moreau@univ-tours.fr</a>
<b>Sociolinguistique et Didactique des Langues</b>	Bureau 23 - RDC	
<b><u>Spécialisations</u></b> <b>F.L.E.</b> (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 - RDC	
<b><u>Parcours</u></b> <b>P.R.I.</b> (Politique et relations Internationales)	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
<b>Arts du Spectacle</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:catherine.gratteau@univ-tours.fr">catherine.gratteau@univ-tours.fr</a>
<b>Italien</b>	Bureau 08 - RDC	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
	<u>Bureau 207 - 2eme étage</u>	<a href="mailto:marielle.avice@univ-tours.fr">marielle.avice@univ-tours.fr</a> <b>(pour les étudiants d'échange)</b>

## **II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES**

### **A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE**

#### **L'inscription administrative et pédagogique**

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

**Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1<sup>er</sup> octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.**

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

#### **Les examens**

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

**La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.** Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

**L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.**

**Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.**

#### **► Régime particulier**

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...) peuvent demander à être dispensées du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'exams)**

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 23 septembre 2016**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

### **B - LE SYSTEME L-M-D**

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

#### **B1 - Les diplômes**

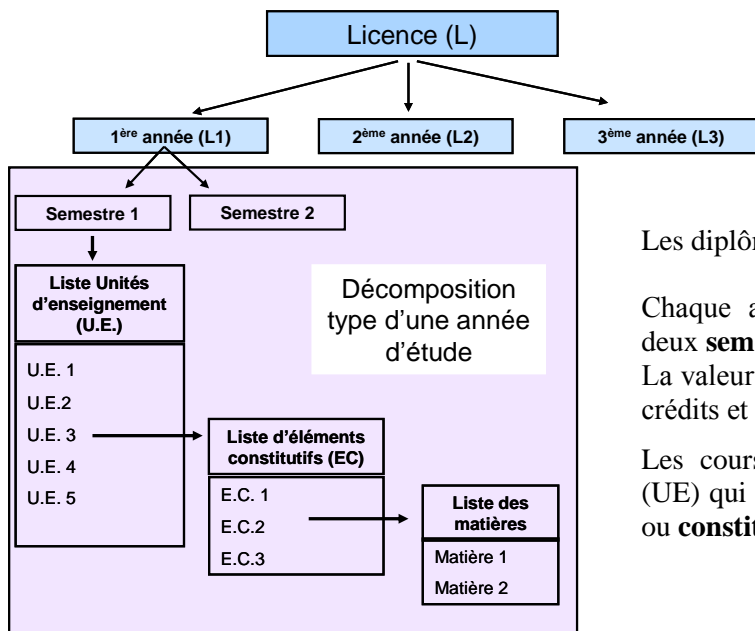
■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

## B2 - Le schéma type d'un diplôme



Les diplômes sont composés **d'années d'études**.

Chaque année d'études est ensuite décomposée en deux **semestres**.

La valeur en crédits européens d'un semestre est de 30 crédits et donc une année d'études vaut 60 crédits.

Les cours sont répartis en **unités d'enseignements (UE)** qui regroupent des **éléments pédagogiques (EP)** ou **constitutifs (E.C)** qui se décomposent en **matières**.

## B3 - L'Unité d'Enseignement d'Ouverture : une unité d'enseignement particulière

Cette unité d'enseignement spécifique est **OBLIGATOIRE**. Elle a une valeur de 3 crédits européens et concerne les semestres 2 à 6 de la licence. L'objectif de cet enseignement est : d'acquérir des compétences complémentaires (*Professionnalisation*), découvrir de nouveaux enseignements, préparer les certifications nationales (*CLES, C2I*), valider un parcours (*Ex : développement durable ou préparation aux métiers de l'enseignement*). Les UEO permettent également de conserver une LV2 ou d'augmenter le volume horaire en LV1 dispensé pour chaque semestre.

**Le défaut d'inscription ou une absence à l'examen de cette unité d'enseignement d'ouverture entraîne, comme pour tout autre type d'unité d'enseignement de votre année d'étude, un ajournement aux examens.**

Des dispositions particulières sont prévues pour les étudiants en double cursus au sein de l'Université. Renseignement sur le site internet ou auprès de votre scolarité.

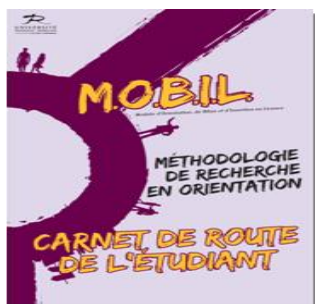
**La liste des UEO et leur descriptif sont consultables à partir du 1<sup>er</sup> septembre sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) Rubrique Formations – UE d'Ouverture**

## B4 - Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE** pour l'obtention de la Licence a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (*connaissance des cursus, débouchés et métiers*) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (au semestre 2 et au semestre 6),
  - Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : stage, job, ateliers CV et lettre de motivation ou entretiens, conférence métier, visite d'entreprise,...
- Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.



**Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL.**

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

La liste des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et information concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "**Mode d'emploi du MOBIL**" accessible depuis votre E.N.T. et la plateforme CELENE. **Il permet également de réaliser des stages.**

### **C- LES STAGES**

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, dans le cadre du MOBIL ou en choisissant certaines UEO (stage, découverte du milieu scolaire) ;**

La loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université ;
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.



**La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.**

### **QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE STAGE**

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- ▶ Des ateliers CV/Lettre de motivations tout au long de l'année,
- ▶ Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : RPRO.

Ce site internet vous permet :

- ▶ de trouver des offres de stages d'emploi
- ▶ de bénéficier de conseils
- ▶ de mettre en ligne votre CV,
- ▶ de contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université.



## **D- LES CERTIFICATIONS NATIONALES**

En complément de votre formation initiale, l'Université vous propose deux certifications nationales :

### **▶ Le Certificat Informatique et Internet : C2I niveau 1**

C'est une certification nationale portant sur les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et pour leur insertion professionnelle.

**Retrouvez les informations détaillées sur le C2I sur le [www.univ-tours.fr/formations/C2I](http://www.univ-tours.fr/formations/C2I)**



### **▶ Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES**

**Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le [www.univ-tours.fr/formations/CLES](http://www.univ-tours.fr/formations/CLES)**

Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues. Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.



Ces certifications vous permettent de justifier de vos compétences en informatique ou en langue.

**Bien que ces certifications ne soient pas obligatoires, elles sont vivement conseillées car ce sont des atouts sur vos CV et certains établissements les ont intégrées, par exemple, comme critères de sélection pour leur Master.**

## **E- LA MOBILITE ETUDIANTE**

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2<sup>ème</sup> année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) rubrique « International »,
- Des réunions d'informations,
- Des UEO de renforcement en langue ou de conversation,
- Une UEO spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale ».

### **Vous pouvez bénéficier d'aides financières**

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional, des associations,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mèl : [internat@univ-tours.fr](mailto:internat@univ-tours.fr)



## **F- LES CLES DE LA REUSSITE**

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Donner du sens à mes études », « Prendre conscience de mes compétences », « Comment prendre des notes »...

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) - Mèl : [clesdelareussite@univ-tours.fr](mailto:clesdelareussite@univ-tours.fr)



### III- LES ETUDES DE LETTRES

#### A- PRESENTATION DE LA FILIERE LETTRES

##### A1 - Renseignements pratiques

<b>Secrétariat pédagogique de la Filière Lettres</b>	<b>bureau 106</b>
	Christine Climent ( <a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a> ) 02 47 36 65 94
<b>Responsables pédagogiques de la Filière Lettres</b>	<b>Responsable de la filière Lettres</b> Christine Dupouy ( <a href="mailto:christine.dupouy@univ-tours.fr">christine.dupouy@univ-tours.fr</a> )
	<b>Licence 1</b>
	<b>Responsable parcours moderne</b> Marie-Paule Pilorge ( <a href="mailto:marie-paule.pilorge@univ-tours.fr">marie-paule.pilorge@univ-tours.fr</a> )
	<b>Responsable parcours classique</b> Diane Cuny ( <a href="mailto:diane.cuny@univ-tours.fr">diane.cuny@univ-tours.fr</a> )
	<b>Licence 2</b>
	<b>Responsable parcours moderne</b> Ludmila Charles -Wurtz ( <a href="mailto:ludmila.charles-wurtz@univ-tours.fr">ludmila.charles-wurtz@univ-tours.fr</a> )
	<b>Responsable parcours classique</b> Jocelyne Peigney ( <a href="mailto:jocelyne.peigney@univ-tours.fr">jocelyne.peigney@univ-tours.fr</a> )
	<b>Licence 3</b>
	<b>Responsable parcours moderne</b> Stephan Geonget ( <a href="mailto:stephan.geonget@univ-tours.fr">stephan.geonget@univ-tours.fr</a> )
	<b>Responsable parcours classique</b> Sophie Roesch ( <a href="mailto:sophie.roesch@univ-tours.fr">sophie.roesch@univ-tours.fr</a> )

<b>Responsables pédagogiques des départements de la Filière Lettres</b>	<b>Français</b> Jean-Jacques Tatin ( <a href="mailto:tatin-gourier@univ-tours.fr">tatin-gourier@univ-tours.fr</a> )
	<b>Littérature comparée</b> Philippe Chardin ( <a href="mailto:philippe.chardin@univ-tours.fr">philippe.chardin@univ-tours.fr</a> )
	<b>Latin</b> Elisabeth Gavaille ( <a href="mailto:elisabeth.gavaille@univ-tours.fr">elisabeth.gavaille@univ-tours.fr</a> )
	<b>Grec</b> Diane Cuny ( <a href="mailto:diane.cuny@univ-tours.fr">diane.cuny@univ-tours.fr</a> )
	<b>Linguistique</b> Sylvester Osu ( <a href="mailto:sylvester.osu@univ-tours.fr">sylvester.osu@univ-tours.fr</a> )
	<b>Langue vivante</b> voir départements concernés

<b>Responsables pédagogiques des Parcours additionnels de renforcement</b>	<b>Parcours Arts du spectacle</b>
	Marion Chenetier (marion.chenetier@univ-tours.fr)
	<b>Parcours Relations internationales</b>
	Elizabeth Sheppard (elizabeth.sheppard@univ-tours.fr)
	<b>Parcours Allemand</b>
	Alain Bideau (alain.bideau@univ-tours.fr)
<b>Parcours Italien</b>	
François Bouchard (francois.bouchard@univ-tours.fr)	
<b>Parcours FLE</b>	
Michel Wauthion (michel.wauthion@univ-tours.fr)	

## A2 – Organisation des études et débouchés

### 1) Le parcours Lettres classiques

#### **Les Lettres classiques à Tours, dans leur contexte régional et national**

Le parcours «Lettres classiques», implanté à l'Université de Tours depuis près de quarante ans, offre un cursus complet (de la 1<sup>re</sup> année d'études jusqu'au doctorat inclus) et une préparation aux concours du CAPES et de l'Agrégation. La formation proposée à Tours est unique dans la région Centre-Ouest, puisqu'un véritable cursus de ce type n'existe plus au Mans, à Orléans, ou même Angers. Elle a également vocation à accueillir les étudiants issus des classes préparatoires littéraires de la région.

Sur le plan de la recherche en Sciences de l'Antiquité, le rayonnement et le dynamisme de Tours se manifestent dans l'organisation régulière de colloques internationaux, assortis de publications — en grec sur le roman antique, l'alimentation ou la patristique, — en latin sur le genre épistolaire antique et ses prolongements européens et sur la religion romaine.

#### **Le parcours Lettres classiques (L1, L2, L3)**

Au sein de la Licence mention Lettres, le parcours «Lettres classiques» offre une formation pluridisciplinaire, axée sur les bases de notre culture et un contact direct avec ses textes fondateurs. Il propose de compléter et consolider les connaissances de langue et de littérature (français, latin et grec) avec l'éclairage de la civilisation gréco-latine : mythologie et religion, institutions, histoire des mentalités.

L'étude du grec et l'accent mis sur la culture antique (les « humanités ») occupent ici la place que tient la littérature comparée dans le parcours «Lettres modernes».

Est prévu le cas d'étudiants n'ayant pas pratiqué dans le secondaire le latin ou le grec, voire ni l'un ni l'autre : il existe dans chacune des deux langues anciennes un niveau « avancé » et un niveau « grand débutant », qui se rejoignent en 2<sup>e</sup> et surtout en 3<sup>e</sup> année.

Depuis la réforme LMD, cette formation intègre l'enseignement d'une langue vivante obligatoire.

#### **Poursuite d'études dans le parcours Lettres classiques (M1/M2, Doctorat)**

Au niveau du Master spécialité «Lettres» (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années, dites M1 et M2), la formation «Lettres classiques» propose un approfondissement de la culture antique, dans la double perspective de la Recherche et d'une préparation aux Concours d'enseignement du second degré : traduction et analyse d'auteurs anciens dans leur contexte esthétique, idéologique et historique ; formation à l'édition de textes anciens (ecdotique).

Le doctorat (6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année d'études, voire plus) fait partie de l'École doctorale « Sciences de l'Homme et de la Société », filière « Pratiques culturelles ».

Les enseignants-chercheurs, latinistes et hellénistes, qui dirigent les travaux de recherche sont rattachés à l'un des trois laboratoires suivants à l'Université de Tours :

- ICD (Interactions culturelles et discursives), Équipe d'accueil 6297
- CESR (Centre d'études supérieures de la Renaissance), UMR 7323
- CETHIS (Centre tourangeau d'histoire et d'étude des sources), Équipe d'accueil 6298

## 2) Le parcours Lettres modernes

### **Le parcours Lettres modernes (L1, L2, L3)**

Au sein de la Licence « Arts, Lettres et Langues », le parcours Lettres Modernes de la mention Lettres propose un enseignement orienté vers la littérature et la langue, général pour la première année, plus spécialisé dans la poursuite du cursus. L'ensemble permet d'acquérir une solide connaissance de la culture et de la littérature françaises, des outils méthodologiques qui permettent leur analyse, de la langue dans ses principes théoriques et pratiques. Ce parcours comprend également une langue ancienne (ou ADS) et une langue vivante.

### **Poursuite d'études dans le parcours Lettres modernes (M1, M2, doctorat)**

Le Master permet un approfondissement des connaissances en direction de la Recherche (initiation à la recherche, rédaction d'un mémoire), en direction des métiers de l'enseignement avec une préparation aux Concours de l'enseignement du second degré (CAPES, Agrégation). Le doctorat adossé aux équipes de recherche spécifiques à l'université de Tours constitue une véritable spécialisation.

## 3) Parcours additionnels de renforcement

Les parcours additionnels de renforcement sont ouverts aux étudiants qui en font la demande. Ils comportent 6 heures de cours de spécialisation par semaine et constituent un solide complément de formation. Ils permettent aux étudiants, en fonction de leurs intérêts et de leurs projets universitaires ou professionnels, de bénéficier d'une formation plus spécialisée.

Ces parcours additionnels de renforcement sont au nombre de 5 : quatre accessibles dès le L1, un accessible uniquement aux étudiants de L3 :

### **Parcours Arts du spectacle : (ouvert aux L1-L2-L3)**

Le parcours « Arts du spectacle », ouvert aux étudiants de Lettres et de Langues, ainsi qu'aux étudiants de Musicologie, propose sur trois ans une formation aux quatre disciplines artistiques suivantes : théâtre, cinéma, danse et musique. Le cursus, qui mêle ateliers pratiques, histoire et théorie des disciplines, analyse des spectacles, études des oeuvres et des auteurs, répond à un triple objectif.

Basé sur l'interdisciplinarité, il apporte d'abord un complément culturel et artistique à la formation principale. En s'ouvrant sur la pédagogie et la didactique du théâtre et du cinéma, il permet ensuite aux étudiants qui envisagent de s'inscrire aux masters « Métiers de l'enseignement » de candidater aux postes d'enseignement théâtre ou cinéma, dans le cadre des dispositifs d'éducation artistique et culturelle de l'Éducation Nationale.

Enfin, parce qu'il donne une connaissance générale approfondie des arts du spectacle et des problématiques contemporaines qui traversent le champ artistique, et qu'il insère dans le parcours trois cours pré-professionnalisant (didactique et pédagogie du théâtre et du cinéma, droit des auteurs et des associations), il est fortement conseillé aux étudiants désireux de poursuivre leurs études dans le Master professionnel « Culture et médiation des arts du spectacle »

### **Politiques et Relations Internationales : (ouvert aux L1-L2-L3)**

Le Parcours « Politiques et Relations Internationales » se propose d'offrir sur trois ans une formation complémentaire au choix disciplinaire de l'étudiant. L'objectif du parcours est triple. D'une part, il offre une ouverture culturelle par une approche transversale des problématiques du monde contemporain.

D'autre part, il renforce la formation interdisciplinaire offerte par l'université François-Rabelais. Enfin, l'ouverture internationale est un engagement central du parcours. Une partie importante des enseignements est donc dispensée en anglais. En fonction de la part des effectifs maîtrisant une seconde langue étrangère et des propositions ultérieures des enseignants, il est envisagé d'offrir, à partir du troisième semestre, des modules dans d'autres langues.

Sans exclusive d'un choix lié à sa formation principale, le parcours entend aider l'étudiant à s'ouvrir la possibilité d'une éventuelle poursuite d'études supérieures vers les formations suivantes :

les concours de recrutement des fonctions publiques territoriales et d'État;

les concours d'entrée dans les Instituts d'études politiques;

les concours d'entrée des écoles de journalisme ;

la poursuite d'études Masters de relations internationales.  
les concours d'entrée dans les Instituts d'études politiques;  
les concours d'entrée des écoles de journalisme ;  
la poursuite d'études Masters de relations internationales.

#### **Parcours Allemand :** (ouvert aux L1-L2-L3)

Le parcours « Allemand » permet à des étudiants désireux de renforcer leurs compétences en langue et en culture allemandes de le faire. L'enseignement est constitué de trois blocs : un bloc de langue, un bloc de traduction et, au choix, un bloc d'histoire des pays germanophones, un bloc de littérature en langue allemande ou un bloc d'allemand juridique (ce dernier bloc étant réservé aux étudiants de la spécialité Droit-Langues).

#### **Parcours Italien :** (ouvert aux L1-L2-L3)

Le parcours Italien est ouvert aux étudiants de toute provenance désireux de s'initier à l'étude de la langue et de la culture italiennes ou de renforcer leurs compétences dans ces domaines culturels. Les étudiants débutants en langue italienne sont encadrés de manière spécifique. Ils bénéficient de cours d'initiation et de soutien qui leur permettent de se mettre à niveau dans le courant du premier semestre.

A cet effet, tous les cours du premier semestre sont assurés en français. A partir du deuxième semestre, les enseignants veillent à assurer un passage progressif à un usage systématique de la langue italienne. Ce parcours permet aux étudiants d'accéder aux concours de la fonction publique et aux secteurs d'activité suivants : enseignement, traduction, interprétariat, médiation culturelle, édition, recherche.

#### **Français Langue Étrangère (F.L.E.)**

(Ouvert uniquement aux L3)

La spécialisation F.L.E. de la licence constitue une première formation en didactique, pour les étudiants de licence intéressés par l'enseignement du français et/ou des langues. Cela constitue également un préalable pour toute candidature dans un Master Recherche ou Professionnel orienté sur le F.L.E./S (Français Langue Étrangère et/ou Seconde), notamment dans le master Sociolinguistique et Didactique, en présence ou à distance.

Cette formation s'adresse aux étudiants désireux enseigner une langue étrangère ou seconde (dont le français en particulier, en France ou à l'étranger) ou se spécialiser dans les domaines de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique.

Le programme vise à découvrir et/ou approfondir les principales notions opératoires dans ces domaines.

On abordera ainsi les aspects sociolinguistiques, institutionnels, historiques et méthodologiques de l'enseignement des langues en général et du français langue étrangère en particulier.

Les enseignements portent sur la sociolinguistique, la didactique, la linguistique dans l'enseignement du F.L.E. et des langues, la littérature et civilisation francophones ou encore l'apprentissage d'une langue nouvelle.

La spécialisation F.L.E. permet d'apprendre à situer et évaluer des méthodologies d'enseignement/apprentissage et des pratiques didactiques au regard des différents courants méthodologiques en didactique des langues et d'être capable de les analyser au regard de situations sociolinguistiques et didactiques diversifiées. Elle permet aussi de connaître l'histoire de la didactique des langues dans ses grandes lignes, de s'initier aux problématiques de la littérature francophone ainsi que de connaître les principales méthodologies d'analyse et notions en linguistique, ou d'envisager, sous un angle linguistique, les difficultés qui se posent à l'apprentissage d'une langue.

## **B - PRESENTATION DE LA LICENCE LETTRES**

### **B1 - Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université François-Rabelais de Tours applicables aux étudiants de Licence**

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national.

Celles-ci font l'objet d'un affichage à chaque début d'année universitaire. Les modalités de contrôle doivent être arrêtées dans chaque établissement **au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

**Mode de contrôle – Sessions - Information** (article 3 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le contrôle continu fait l'objet, autant que possible, d'une application prioritaire et consiste en un minimum de deux évaluations.

Lorsqu'une unité d'enseignement est constituée de plusieurs éléments constitutifs (EC), un examen terminal unique peut être organisé.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées par semestre d'enseignement : une première session de contrôle des connaissances et une session de rattrapage.

Il n'y a pas d'inscription aux examens du rattrapage. L'inscription est automatique pour tous les étudiants autorisés à composer.

Le calendrier précis des épreuves est porté à la connaissance des étudiants, dans un délai impératif de quinze jours avant le début des épreuves, sur leur Environnement Numérique de Travail. Les composantes devront, dans la mesure du possible, également procéder par voie d'affichage. Il n'y a pas de convocation individuelle aux examens. Une fois affiché, le calendrier ne peut plus subir de modifications.

### **Dispositions exceptionnelles**

*En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CF.VU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».*

*Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.*

**Anonymat des copies** (cf. article 4 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

**Capitalisation – Compensation - Report de notes - Validation** (cf. article 5 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) qui peuvent rassembler différents éléments constitutifs (EC).

Une unité d'enseignement est acquise dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés.

L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Il est impossible d'attribuer une note à un élément constitutif ou à une unité d'enseignement s'ils sont déjà acquis par validation d'acquis.

Toutefois, pour les étudiants de Licence venant d'autres Universités françaises poursuivant leurs études dans la même mention (et la même spécialité pour les langues) la commission pédagogique, doit reporter la note du ou des semestres acquis par l'étudiant. La commission, souveraine, est libre de reporter ou non les notes des éléments constitutifs ou éléments constitutifs européens si l'étudiant n'a pas obtenu l'intégralité d'un semestre.

Le semestre est validé par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Le semestre validé est capitalisé et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).

L'année universitaire est validée par compensation entre les deux semestres qui la composent.

Il n'est pas possible de renoncer au bénéfice de cette compensation pour améliorer son résultat. L'année universitaire validée est capitalisée et implique l'acquisition de 60 crédits (ECTS).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein d'une même année universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6).

Chaque filière définit pour tous les éléments constitutifs ce qu'elle considère comme une épreuve obligatoire. Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

**Règles de progression** (article. 6 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

L'inscription administrative étant annuelle : l'étudiant s'inscrit administrativement en Licence 1<sup>ère</sup> année (S1 + S2), puis en Licence 2<sup>ème</sup> année (S3 + S4), et enfin en Licence 3<sup>ème</sup> année (S5 + S6)

**- L'étudiant ayant validé son année d'inscription (soit par validation des deux semestres, soit par compensation entre les deux semestres), est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.**

**Pour l'étudiant ne remplissant pas ces conditions :**

Sauf s'il renonce au bénéfice de cette procédure, l'étudiant :

- Est autorisé à s'inscrire dans la deuxième année de Licence (S3 et S4), s'il a capitalisé au moins 70% des coefficients des UE de L1 (S1 et S2 confondus).
- Est autorisé à s'inscrire dans la troisième année de Licence (S5 et S6), s'il a validé la première année de Licence (L1) et a capitalisé au moins 80% des coefficients des UE de L2.
- En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante. La compatibilité des enseignements et des examens correspondant à des UE d'un même parcours ou diplôme qui seraient situés sur plusieurs années différentes ne peut être garantie même si elle est recherchée.  
En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

**Jury** (cf. article 7 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Un jury est nommé par année d'études.

Il délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque année. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres. La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

**Délivrance du diplôme de Licence** (cf.. article 8 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

La délivrance du diplôme et du grade de Licence est prononcée après délibération du jury.

Le calcul de la validation de la Licence s'effectue sur la base de la moyenne des trois années **et à condition que l'étudiant ait validé chacune des trois années.** Le grade de Licence confère 180 crédits (ECTS).

**Mentions de réussite** (cf.. article 9 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de Licence est la moyenne des moyennes des trois années du cycle de Licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

**Publication des résultats, communication des copies** (cf. article 10 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'Environnement Numérique de Travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et, dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

**AVERTISSEMENT**

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment à cause d'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

**Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire** et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.



## Récapitulatif des parcours en L2 LETTRES

L'étudiant choisit un parcours sur les 4 :

**Parcours Lettres modernes**

**ou**

**Parcours Lettres classiques**

**ou**

**Parcours Lettres modernes  
avec parcours additionnel de renforcement  
(Arts du spectacle ou relations internationales)**

**ou**

**Parcours Lettres Classiques  
avec parcours additionnel de renforcement  
(Arts du spectacle ou relations internationales)**

**PARCOURS LETTRES MODERNES OU PARCOURS LETTRES CLASSIQUES  
SANS PARCOURS ADDITIONNELS – 3ème semestre (S3)**

<b>Lettres Modernes</b>				
Eléments pédagogiques	Coef	ECTS	CM	TD
<b>UE 30 Outils de communication</b>	<b>1</b>	<b>4</b>		
EC1 : Langue vivante	2	3		24
EC2 : Compétences numériques	1	1		6
<b>UE 31 Projet professionnel</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC Ouverture	1	3		20
<b>UE 32 Littérature française</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	3	5	18	24
EC2 : Rhétorique et poétique	2	2	18	18
EC3 : Genres littéraires	1	1	24	
<b>UE 33 Langue française</b>	<b>2</b>	<b>6</b>		
EC1 : Linguistique française	1	2		18
EC2 : Histoire de la langue	1	4		18
<b>UE 34 Langue ancienne</b>	<b>2</b>	<b>6</b>		
Latin (avancé ou débutant) <b>ou</b> grec				
1) Latin avancé :				
EC1 : Version latine	1	3		12
EC2 : Auteur latin (poésie)	1	3	6	6
2) Latin débutant : initiation	2	6		24
3) Grec				
EC1 : Version grecque	1	3		18
EC2 : Auteur grec (prose)	1	3	6	6
<b>UE 35 Littérature comparée</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1 : Littérature comparée	1	3	12	18

<b>Lettres Classiques</b>				
Eléments pédagogiques	Coef	ECTS	CM	TD
<b>UE 30 Outils de communication</b>	<b>1</b>	<b>4</b>		
EC1 : Langue vivante	2	3		24
EC2 : Compétences numériques	1	1		6
<b>UE 31 Projet professionnel</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC Ouverture	1	3		20
<b>UE 32 Littérature française</b>	<b>2</b>	<b>6</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	1	6	18	24
<b>UE 33 Langue française</b>	<b>2</b>	<b>6</b>		
EC1 : Linguistique française	1	2		18
EC2 : Histoire de la langue	1	4		18
<b>UE 34 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
EC1 : Linguistique latine	1	2		12
EC2 : Latin avancé ou débutant				
1) Latin avancé :				
Version latine	1	1		12
Auteur latin (poésie)	<b>1</b>	<b>1</b>	6	6
2) Latin débutant : initiation	2	2		24
EC3 : Version grecque	1	2		18
EC4 : Grec avancé ou débutant				
1) avancé : Ling. grecque	1	2		12
2) débutant : Soutien	1	2		12
<b>UE 35 Littérature ancienne</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		
EC1 : Auteur latin (prose)	1	1	6	6
EC2 : Auteur grec (poésie)	1	1	6	6
EC3 : Auteur grec (prose)	1	1	6	6

**PARCOURS LETTRES MODERNES OU PARCOURS LETTRES CLASSIQUES  
AVEC PARCOURS ADDITIONNELS – 3ème semestre (S3)**

<b>Lettres Modernes avec Parcours Additionnels</b>				
Eléments pédagogiques	Coef	ECTS	CM	TD
<b>UE 30 Outils de communication</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		
EC1 : Langue vivante	2	1		24
EC2 : Compétences numériques	1	1		6
<b>UE 32 Littérature française</b>	<b>2</b>	<b>7</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	3	4	18	24
EC2 : Rhétorique et poétique	2	2	18	18
EC3 : Genres littéraires	1	1	24	
<b>UE 33 Langue française</b>	<b>2</b>	<b>6</b>		
EC1 : Linguistique française	1	2		18
EC2 : Histoire de la langue	1	4		18
<b>UE 34 Langue ancienne</b>	<b>2</b>	<b>6</b>		
Latin (avancé ou débutant) <b>ou</b> grec				
1) Latin avancé :				
EC1 : Version latine	1	3		12
EC2 : Auteur latin (poésie)	1	3	6	6
2) Latin débutant : initiation	2	6		24
3) Grec				
EC1 : Version grecque	1	3		18
EC2 : Auteur grec (prose)	1	3	6	6
<b>UE 35 Littérature comparée</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1 : Littérature comparée	1	3	12	18
<b>UE 36 Parcours à choix</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		

<b>Lettres Classiques avec Parcours Additionnels</b>				
Eléments pédagogiques	Coef	ECTS	CM	TD
<b>UE 30 Outils de communication</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		
EC1 : Langue vivante	2	1		24
EC2 : Compétences numériques	1	1		6
<b>UE 32 Littérature française</b>	<b>2</b>	<b>5</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	1	5	18	24
<b>UE 33 Langue française</b>	<b>2</b>	<b>6</b>		
EC1 : Linguistique française	1	2		18
EC2 : Histoire de la langue	1	4		18
<b>UE 34 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
EC1 : Linguistique latine	1	2		12
EC2 : Latin avancé ou débutant				
1) Latin avancé :				
Version latine	1	1		12
Auteur latin (poésie)	<b>1</b>	<b>1</b>	6	6
2) Latin débutant : initiation	2	2		24
EC3 : Version grecque	1	2		18
EC4 : Grec avancé ou débutant				
1) avancé : Ling. grecque	1	2		12
2) débutant : Soutien	1	2		12
<b>UE 35 Littérature ancienne</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		
EC1 : Auteur latin (prose)	1	1	6	6
EC2 : Auteur grec (poésie)	1	1	6	6
EC3 : Auteur grec (prose)	1	1	6	6
<b>UE 36 Parcours à choix</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		

**PARCOURS LETTRES MODERNES OU PARCOURS LETTRES CLASSIQUES  
SANS PARCOURS ADDITIONNELS – 4ème semestre (S4)**

<b>Lettres Modernes</b>					<b>Lettres Classiques</b>				
Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD	Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD
<b>UE 40 Outils de communication</b>	<b>1</b>	<b>3</b>			<b>UE 40 Outils de communication</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1 : Langue vivante	2	3		24	EC1 : Langue vivante	2	3		24
<b>UE 41 Projet professionnel</b>	<b>1</b>	<b>3</b>			<b>UE 41 Projet professionnel</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC Ouverture	1	3		20	EC Ouverture	1	3		20
<b>UE 42 Littérature française</b>	<b>2</b>	<b>8</b>			<b>UE 42 Littérature française</b>	<b>2</b>	<b>6</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	2	5	18	24	EC1 : Analyse d'œuvres A	1	6	18	24
EC2 : Analyse d'œuvres B	1	2		24					
EC3 : à choix									
EC3a : Littérature jeunesse	1	1		18					
EC3b : Le livre illustré	1	1		18					
<b>UE 43 Langue française</b>	<b>2</b>	<b>7</b>			<b>UE 43 Langue française</b>	<b>2</b>	<b>7</b>		
EC1 : Stylistique	1	4		24	EC1 : Stylistique	1	4		24
EC2 : Moyen français	1	3		18	EC2 : Moyen français	1	3		18
<b>UE 44 Langue ancienne</b>	<b>2</b>	<b>6</b>			<b>UE 44 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
Latin (avancé ou débutant) <b>ou</b> grec					EC1 : Linguistique latine	1	1		12
					EC2 : Thème latin	1	1		6
					EC3 : Latin avancé ou débutant				
1) Latin avancé :					1) Latin avancé :				
EC1 : Version latine	1	3		12	Version latine	1	1		12
EC2 : Auteur latin (prose)	1	3	6	6	Auteur latin (prose)	<b>1</b>	<b>1</b>	6	6
2) Latin débutant : initiation	2	6		24	2) Latin débutant : initiation	2	2		24
3) Grec					EC4 : Version grecque	2	2		12
EC1 : Version grecque	1	3		12	EC5 : Grec avancé ou débutant				
EC2 : Auteur grec (poésie)	1	3	6	6	1) avancé : Ling. grecque	1	2		12
					2) débutant : Soutien	1	2		12
<b>UE 45 Littérature comparée</b>	<b>1</b>	<b>3</b>			<b>UE 45 Littérature ancienne</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		
EC1 : Littérature comparée	1	3	12	12	EC1 : Auteur latin (poésie)	1	1	6	6
					EC2 : Auteur grec (poésie)	1	1	6	6
					EC3 : Auteur grec (prose)	1	1	6	6

**PARCOURS LETTRES MODERNES OU PARCOURS LETTRES CLASSIQUES  
AVEC PARCOURS ADDITIONNELS – 4ème semestre (S4)**

<b>Lettres Modernes avec Parcours Additionnels</b>				
Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD
<b>UE 40 Outils de communication</b>	<b>1</b>	<b>1</b>		
EC1 : Langue vivante	2	1		24
<b>UE 42 Littérature française</b>	<b>2</b>	<b>7</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	2	4	18	24
EC2 : Analyse d'œuvres B	1	2		24
EC3 : à choix				
EC3a : Littérature jeunesse	1	1		18
EC3b : Le livre illustré	1	1		18
<b>UE 43 Langue française</b>	<b>2</b>	<b>7</b>		
EC1 : Stylistique	1	4		24
EC2 : Moyen français	1	3		18
<b>UE 44 Langue ancienne</b>	<b>2</b>	<b>6</b>		
Latin (avancé ou débutant) <b>ou</b> grec				
1) Latin avancé :				
EC1 : Version latine	1	3		12
EC2 : Auteur latin prose	1	3	6	6
2) Latin débutant : initiation	2	6		24
3) Grec				
EC1 : Version grecque	1	3		12
EC2 : Auteur grec (poésie)	1	3	6	6
<b>UE 45 Littérature comparée</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1 : Littérature comparée	1	3	12	12
<b>UE 46 Parcours à choix</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		

<b>Lettres Classiques avec Parcours Additionnels</b>				
Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD
<b>UE 40 Outils de communication</b>	<b>1</b>	<b>1</b>		
EC1 : Langue vivante	2	1		24
<b>UE 42 Littérature française</b>	<b>2</b>	<b>5</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	1	5	18	24
<b>UE 43 Langue française</b>	<b>2</b>	<b>7</b>		
EC1 : Stylistique	1	4		24
EC2 : Moyen français	1	3		18
<b>UE 44 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
EC1 : Linguistique latine	1	1		12
EC2 : Thème latin	1	1		6
EC3 : Latin avancé ou débutant				
1) Latin avancé :				
Version latine	1	1		12
Auteur latin prose	<b>1</b>	<b>1</b>	6	6
2) Latin débutant : initiation	2	2		24
EC4 : Version grecque	1	2		12
EC5 : Grec avancé ou débutant				
1) avancé : Ling. grecque	1	2		12
2) débutant : Soutien	1	2		12
<b>UE 45 Littérature ancienne</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		
EC1 : Auteur latin (poésie)	1	1	6	6
EC2 : Auteur grec (poésie)	1	1	6	6
EC3 : Auteur grec (prose)	1	1	6	6
<b>UE 46 Parcours à choix</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		

# DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

## SEMESTRE : S3

### UE 30 : Outils de communication

#### EC 1 Langue vivante

TD – 2h 00

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction et de communication écrite et orale à partir des documents les plus divers.

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : examen terminal en 2h*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 2h*

#### EC 2 compétences numériques

TD – 1h 00

Enseignant : Magali Richard

3 groupes

En vue de l'obtention du C2i niveau 1, il s'agit d'acquérir des compétences générales et transversales en technologie de l'information et de la communication. Cette maîtrise se fera au travers de savoirs spécifiques et instrumentaux, tels que : la recherche, la création, la manipulation et la gestion de l'information ; les dimensions éthique et déontologique ; l'environnement de travail et ses multiples fonctionnalités ; la sauvegarde et l'archivage des données ; la perpétuelle évolution des TIC.

*Contrôle des connaissances :*

*Certification*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 1h*

### UE 31 : Projet professionnel

#### EC ouverture

TD – 2h 00

L'objectif de cet enseignement est d'apporter aux étudiants des compétences complémentaires dans de nombreux domaines et de découvrir de nouveaux enseignements.

La liste des EC d'ouverture est consultable sur le site de l'Université : [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr)

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : contrôle continu ou examen terminal écrit/oral selon l'UE*

*Régime spécial : examen terminal écrit/oral*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite/orale en 2h*

## UE 32 : Littérature française

### EC 1 Analyse d'œuvres

CM – 1h 30

Enseignant : Philippe Dufour

Programme : histoire littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ce cours s'attachera aux grands mouvements littéraires du XIX<sup>e</sup> siècle (romantisme, réalisme, symbolisme) en les replaçant dans leur contexte historique.

TD 1 – 2h

Enseignant : Philippe Dufour

Programme : Emile Zola, *La Curée*, Folio.

TD 2 – 2h

Enseignant : Ludmila Charles-Wurtz

Programme : Victor Hugo, *Les Contemplations* (édition de référence : *Les Contemplations*, éd. de L. Charles-Wurtz, Le Livre de Poche « Classique », 2002).

Ce cours proposera l'analyse du recueil ; il s'appuiera sur des explications de textes, individuelles et collectives, et sur des exposés embrassant l'ensemble du recueil.

#### Contrôle des connaissances :

*Régime général :*

*les TD sont évalués en contrôle continu (un commentaire écrit) ;*

*le CM et les TD sont évalués par une épreuve écrite commune (dissertation en 4 heures).*

*Régime spécial :*

*une seule épreuve portant sur le CM et les TD (dissertation en 4 heures)*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 3h*

### EC 2 Rhétorique et poétique

Cours destinés uniquement aux étudiants ayant choisi le parcours « Lettres Modernes ».

CM - 1h 30 : Hélène Michon

Ce cours a pour but de conduire les étudiants à réfléchir sur différents principes d'organisation du texte littéraire. Du poème au discours dramatique et au récit, il s'agit ici d'étudier et de définir les modes spécifiques d'engendrement et de développement du texte littéraire, dans une perspective historique.

TD 1 - 1h 30 : Hélène Michon

En référence avec le CM, ce TD sera consacré à la question des faux modèles : faux modèle de docte, faux modèle d'honnête homme, faux modèle de spirituel, notamment à travers les *Caractères* de La Bruyère.

TD 2 - 1h 30 : Christine Dupouy

En référence avec le CM, ce TD portera sur les rapports problématiques de la poésie et de la rhétorique de Baudelaire aux surréalistes.

#### Contrôle des connaissances :

*Régime général :*

*L'examen final portera sur le CM (dissertation en 4 heures) ;*

*les TD seront évalués en contrôle continu.*

*Régime spécial :*

*examen terminal (dissertation en 4 heures)*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 3h*

### **EC 3 Genres littéraires**

Cours destinés uniquement aux étudiants ayant choisi le parcours « Lettres Modernes ».

CM - 2h 00

Enseignants: Marie-Paule de Weerdt-Pilorge / Carine Giovenal

La notion de genres littéraires, centrale pour la compréhension des textes, reste problématique. Le cours s'attachera à définir et à décrire cette notion et les classifications qui, depuis *La Poétique*, texte fondateur d'Aristote, ont jalonné l'histoire littéraire. Des « matières » de la littérature médiévale aux débats contemporains en passant par les canons classiques ou romantiques, nous serons conduits à présenter les principales théories sur le genre.

Bibliographie indicative :

*Le Genre littéraire*, Textes choisis et présentés par Marielle Macé, Paris, Flammarion, « GF Corpus », 2004

G. Genette et T. Todorov (dir.), *Théories des genres littéraires*, Paris, Seuil, « Points », 1986

J-M Schaeffer, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire*, Paris Seuil, « Poétique », 1989

Contrôle des connaissances :

*Régime général :*

*examen terminal (dissertation en 4 heures).*

*Régime spécial :*

*examen terminal (dissertation en 4 heures).*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 3h*

### **UE 33 : Langue française**

#### **EC 1 Linguistique**

TD - 1h 30

Enseignant : nom communiqué ultérieurement

Programme : linguistique française, énonciation.

À partir de l'analyse de textes littéraires et de textes appartenant à différents genres textuels, on aborde les fondements de l'analyse énonciative francophone. On s'intéresse en particulier aux différentes modalités de référence, au statut de l'énoncé et de l'énonciateur, au système verbal et aspectuel et au repérage par rapport à la situation d'énonciation (deixis, espace de locution, valeurs référentielles). Il s'agit également de prendre en considération les phénomènes de discours rapporté, la distinction récit / discours, ainsi que le fonctionnement des différents marqueurs discursifs du français.

Bibliographie :

Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966 / 1974.

Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys, 1990 / 1999.

Garric & Calas, *Introduction à la pragmatique*, Paris, Hachette, 2007.

Maingueneau, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod, 1993.

Contrôle des connaissances :

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : examen terminal en 1h30*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 1h30*



## **EC 2 Histoire de la langue**

TD - 1h 30

Enseignants :

TD 1 : Carine Giovenal

TD 2 : Jérôme Lecompte

En se fondant sur l'analyse d'une série de textes exemplaires, le cours abordera les phénomènes principaux qui ont marqué l'évolution de la morphologie et de la syntaxe, ainsi que le lexique du français. On se concentrera notamment sur les problèmes posés par l'interprétation de la langue des textes composés dans les premières périodes du français.

Bibliographie :

C. Marchello-Nizia, *Le Français en diachronie. Douze siècles d'évolution*, Paris, OPHRYS, 1999

J. Chaurand, *Histoire de la langue française*, Paris, PUF (« Que sais-je ? »)

N. Andrieux-Reix, *Ancien français. Fiches de vocabulaire*, Paris, PUF, 1989

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : contrôle continu + examen terminal en 2h*

*Régime spécial : examen terminal en 2h*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 2h*

## **UE 34 : Langue ancienne (Lettres modernes)**

Les étudiants de Lettres modernes ont le choix entre latin (avancé ou débutant) ou grec

**a) *Latinistes avancés* (étudiants ayant pratiqué le latin au moins jusqu'en fin de 1ère)**

### **EC1 Version latine**

TD – 1h 00

Enseignant : Deborah Roussel

Poursuite du programme de révisions grammaticales ; entraînement régulier à la version.

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : examen terminal (3h)*

*Régime spécial : écrit (3h)*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 3h*

### **EC2 Auteur latin (poésie)**

6 TD – 1h 00 + 6CM – 1h 00

Enseignant : Elisabeth Gavaille

Traduction et analyse d'un texte suivi (poésie) ; initiation à la méthode du commentaire de texte.

Programme : Horace, *Odes* (Les Belles Lettres, collection « Budé », ou « Classiques en poche »)

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : examen terminal oral*

*Régime spécial : oral*

*2ème session (rattrapage) : oral*

*b) Latinistes débutants :*

**EC Initiation au latin**

TD – 2h 00

Enseignants :

Sophie Roesch

Deborah Roussel

Ce cours est destiné aux « débutants », c'est-à-dire aux étudiants ayant commencé le latin en Licence 1.

Poursuite du programme d'apprentissage.

Manuel utilisé : S. DELEANI et J.-M. VERMANDER, *Initiation à la langue latine et à son système, niveau débutant*, éd. SEDES (programme du S3 : leçons 9 à 13).

Ce cours comprendra des notions de littérature et de civilisation latines : Cicéron, César.

Compétences à acquérir : notions de grammaire latine ; pratique élémentaire de la traduction ; notions de civilisation et de littérature latines.

Contrôle des connaissances

*Régime général : contrôle continu : devoirs sur table*

*Régime spécial : examen terminal (1h30)*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 1h30*

*c) Grec*

**EC1 Version grecque**

TD – 1h 30

Enseignant : Julie Ethieux

Lecture et traduction de textes grecs de prose.

Contrôle des connaissances :

*Régime général :*

*examen terminal écrit (3h)*

*Régime spécial : écrit (3h)*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 3h*

**EC2 Auteur grec prose**

6 TD – 1h 00 + 6CM – 1h 00

Enseignant : Bernard Pouderon

Traduction et commentaire d'un texte grec de prose ; pratique de l'explication de texte.

Programme : Longus, *Daphnis et Chloé* (Les Belles Lettres, « Classiques en poche »)

**Bibliographie préparatoire :**

Lire Tim Whitmarsh, *The Cambridge Companion of the Greek Novel*, Cambridge, 2008, et la série des Actes des Colloques de Tours sur le Roman (éd. B. Pouderon et C. Bost).

Contrôle des connaissances

*Régime général : examen terminal oral*

*Régime spécial : oral*

*2ème session (rattrapage) : oral*

## **UE 34 : Langues anciennes (Lettres Classiques)**

Cours destinés uniquement aux étudiants ayant choisi le parcours « Lettres Classiques ».

### **EC1 Linguistique latine**

TD – 1h 00

Enseignant : Sophie Roesch

Introduction à la théorie de la racine indo-européenne ; phonétique : première approche du système consonantique latin ; morphologie et syntaxe : les pronoms personnels ; la syntaxe des cas (nominatif, vocatif, accusatif).

N.B. : ce cours de théorie linguistique, que les « débutants » suivent avec les « avancés », leur permet de consolider leurs connaissances grammaticales.

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : examen terminal écrit (2h)*

*Régime spécial : écrit (2h)*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 2h*

**EC 2 Latin** : 2 niveaux possibles (avancés ou débutants)

*a) Latinistes avancés :*

### **Version latine**

TD – 1h 00

Enseignant : Déborah Roussel

(Cours commun avec les étudiants de « Lettres Modernes » avancés)

Poursuite du programme de révisions grammaticales ; entraînement régulier à la version

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : examen terminal (3h)*

*Régime spécial : écrit (3h)*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 3h*

### **Auteur latin (poésie)**

6 TD – 1h 00 + 6CM – 1h 00

Enseignant : Elisabeth Gavaille

(Cours commun avec les étudiants de « Lettres Modernes » avancés)

Traduction et analyse d'un texte suivi (poésie) ; initiation à la méthode du commentaire de texte.

Programme : Horace, *Odes* (Les Belles Lettres, collection « Budé », ou « Classiques en poche »)

*Contrôle des connaissances*

*Régime général : examen terminal oral*

*Régime spécial : oral*

*2ème session (rattrapage) : oral*

b) *Latinistes débutants* :

**Initiation au latin**

TD – 2h 00

Enseignants :

Sophie Roesch

Deborah Roussel

On appelle ici « débutants » les étudiants ayant commencé le latin en L1.

(Cours commun avec les étudiants du parcours « Lettres Modernes » débutants)

Poursuite du programme d'apprentissage.

Manuel utilisé : S. Déléani et J.-M. Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système, niveau débutant*, éd. SEDES (programme du S3 : leçons 9 à 13).

Ce cours comprendra des notions de littérature et de civilisation latines : Cicéron, César.

Compétences à acquérir : notions de grammaire latine ; pratique élémentaire de la traduction ; notions de civilisation et de littérature latines.

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : CC devoirs sur table*

*Régime spécial : ET écrit de 1h30*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 1h30*

**EC3 Version grecque**

TD – 1h 30

Enseignant : Julie Ethieux

Lecture et traduction de textes grecs de prose.

(Cours commun avec les étudiants du parcours « Lettres Modernes » avancés)

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : examen terminal écrit (3h)*

*Régime spécial : écrit (3h)*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 3h*

**EC 4 Grec : 2 niveaux possibles (avancés ou débutants)**

**Linguistique grecque** (pour hellénistes avancés)

TD – 1h 00

Enseignant : Jocelyne Peigney

Initiation à la morphologie historique du grec.

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : examen terminal écrit (2h)*

*Régime spécial : écrit (2h)*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 2h*

**Soutien** (pour hellénistes débutants)

TD – 1h 00

Enseignant : Jocelyne Peigney

On appelle ici « débutants » les étudiants ayant commencé le grec en L1.

Révision de la morphologie et de la syntaxe grecques par l'exercice et la lecture des textes ; pratique de l'attique et de l'ionien.

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : examen terminal écrit (2h)*

*Régime spécial : écrit (2h)*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 2h*

**UE 35 : Littérature comparée (LM)**

Cours destinés uniquement aux étudiants ayant choisi le parcours « Lettres Modernes ».

**Littérature comparée**

CM – 1h 00

TD – 1h 30

Enseignant : Sylvie Humbert-Mougin

**Programme : « Farce et politique »**

ARISTOPHANE, *Les Acharniens*, dans *Théâtre complet*, I, Folio

Alfred JARRY, *Ubu Roi* (toute édition de poche au choix)

Bertolt BRECHT, *La résistible ascension d'Arturo Ui*, L'Arche

Il s'agira dans ce cours de s'intéresser aux liens entre farce et politique, à travers trois pièces qui seront l'occasion d'explorer des traditions théâtrales différentes, de l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle.

*Contrôle des connaissances :*

*NB : Le CM et le TD portent sur le même programme. Ils donnent lieu à une évaluation commune.*

*Régime général :*

*- 1 note de contrôle continu (coefficient 1) : écrit et/ou oral.*

*- 1 note d'examen terminal (coefficient 2) : épreuve écrite, commentaire composé ou dissertation.*

*Régime spécial :*

*1 note d'examen terminal : épreuve écrite en 4h, commentaire composé ou dissertation.*

*Seconde session (rattrapage) :*

*1 note d'examen terminal : épreuve écrite en 3h, commentaire composé ou dissertation.*

**UE 35 : Littérature ancienne (LC)**

Cours destinés uniquement aux étudiants ayant choisi le parcours « Lettres Classiques ».

**EC 1 Auteur latin (prose)**

6 TD – 1h 00 + 6CM – 1h 00

Enseignant : Déborah Roussel

Traduction et commentaire d'un texte suivi (prose)

Programme : Apulée, *Métamorphoses* (Les Belles Lettres, « Classiques en poche »).

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : examen terminal oral*

*Régime spécial : oral*

*2ème session (rattrapage) : oral*

### **EC 2 Auteur grec (poésie)**

6 TD – 1h 00 + 6CM – 1h 00

Enseignant : Gilles Duhil

Analyse et commentaire d'un texte poétique

Programme : Sophocle, *Philoctète* (Les Belles Lettres, «Classiques en poche»).

*Contrôle des connaissances :*  
*Régime général : examen terminal oral*  
*Régime spécial : oral*  
*2ème session (rattrapage) : oral*

### **EC 3 Auteur grec (prose)**

6 TD – 1h 00 + 6CM – 1h 00

Enseignant : Bernard Pouderon

Analyse et commentaire d'un texte grec de prose.

(Cours commun avec les étudiants du parcours « Lettres Modernes » avancés)

Programme : Longus, *Daphnis et Chloé* (Les Belles Lettres, « Classiques en poche »)

#### **Bibliographie préparatoire :**

Lire Tim Whitmarsh, *The Cambridge Companion of the Greek Novel*, Cambridge, 2008, et la série des Actes des Colloques de Tours sur le Roman (éd. B. Pouderon et C. Bost).

*Contrôle des connaissances :*  
*Régime général : examen terminal oral*  
*Régime spécial : oral*  
*2ème session (rattrapage) : oral*

### **UE 36 : Parcours à choix**

L'étudiant choisit un parcours sur les deux proposés : Parcours Arts du spectacle ou Parcours Politiques et relations internationales.

Ce choix l'engage sur les deux semestres.

Voir livrets annexes pour une présentation détaillée des parcours

# DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

## SEMESTRE : S4

### UE 40 : Outils de communication

#### EC1 Langue vivante

TD – 2h 00

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir des documents les plus divers.

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : Examen terminal en 2h*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 2h*

### UE 41 : Projet professionnel

#### EC ouverture

TD – 2h 00

L'objectif de cet enseignement est d'apporter aux étudiants des compétences complémentaires dans de nombreux domaines et de découvrir de nouveaux enseignements.

La liste des EC d'ouverture est consultable sur le site de l'Université : [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr)

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : contrôle continu ou examen terminal écrit/oral selon l'UE*

*Régime spécial : examen terminal écrit/oral*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite/orale en 2h*

### UE 42 : Littérature française

#### EC1 Analyse d'œuvres A

##### **CM - 1h 30**

Enseignant : Marie-Paule de Weerdt-Pilorge

Programme : histoire littéraire du XVIII<sup>e</sup> siècle.

##### **Bibliographie indicative :**

M. Delon, P. Malandain, *Littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle*, PUF, 1996

B. Didier, *Histoire de la littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle*, PUR, 2003

##### **TD 1– 2h 00**

Enseignant : Marie-Paule de Weerdt-Pilorge

Programme : Casanova, *Histoire de ma vie*, Robert Laffont, collection Bouquins, 2013, Tome 1 (extraits).

##### **TD 2– 2h 00**

Enseignant : Jean-Jacques Tatin

Programme : Marivaux, *Le Paysan parvenu*.

Contrôle des connaissances :

Régime général :

les TD sont évalués en contrôle continu ;

le CM et les TD sont évalués par une épreuve écrite commune (dissertation en 4 heures).

Régime spécial :

une seule épreuve portant sur le CM et les TD (dissertation en 4 heures)

2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 3h

**EC2 : Analyse d'œuvres B**

Cours destinés uniquement aux étudiants ayant choisi le parcours « Lettres Modernes ».

**TD 1– 2h 00**

Enseignant : Hélène Michon

Programme : *Les Fables* de La Fontaine (livres I à XII), éd. J.-C. Darmon, Le Livre de Poche, 2002.

**TD 2– 2h 00**

Enseignant : Carine Giovenal

Programme : Jean d'Arras, *Méluquine* ou *La Noble Histoire de Lusignan. Roman du XIVe siècle*, nouvelle édition critique, traduction, notes, présentation et variantes J.-J Vincensini. Paris, Librairie Générale Française, « Lettres Gothiques », 2003. La bibliographie se trouve dans cet ouvrage.

Contrôle des connaissances

Régime général :

contrôle continu + commentaire en 4 heures

Régime spécial : commentaire en 4 heures

2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 3h

**EC3 : « Littérature pour la jeunesse » ou « Le livre illustré »**

Cours destinés uniquement aux étudiants ayant choisi le parcours « Lettres Modernes ».

**Littérature pour la jeunesse**

TD 1– 1h 30

Enseignant : Cécile Boulaire

L'album pour la jeunesse : une création texte-image singulière.

À travers l'exploration d'œuvres majeures de la production de ces dernières décennies, il s'agira de mener une réflexion approfondie sur le langage texte-image inventé par des artistes pour un public d'enfants, en essayant de répondre à cette question : en quoi parviennent-ils à constituer une *littérature* dessinée ? Le cours prend la suite logique de celui qui est proposé en L1 ; il est bien entendu ouvert aussi à des étudiants qui n'auraient pas suivi cette option en L1, et qui recevront une bibliographie complémentaire, ou pourront suivre s'ils le souhaitent un module de formation à distance reprenant les fondamentaux.

Bibliographie de départ

NIERES-CHEVREL Isabelle. *Introduction à la littérature de jeunesse*. Paris: Didier Jeunesse, 2009. (coll° Passeurs d'Histoires) [809.892 82 NIE]

VAN DER LINDEN Sophie, LORANT-JOLLY Annick (dir.), *Images des livres pour la jeunesse : lire et analyser*, Thierry Magnier / CRDP de Créteil, 2006. [809.898 2 IMA]

ELZBIETA, *L'Enfance de l'art*, Rodez, Editions du Rouergue, 1997. [W 15 212]

Contrôle des connaissances

Régime général : contrôle continu comportant divers travaux oraux et écrits et un dossier d'analyse final réalisé en temps libre.

Régime spécial : examen écrit de 4 heures.

2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 2h



## Le livre illustré

TD - 1h 30

Enseignant : Maryline Heck

Littérature et photographie

Quel(s) rapport(s) l'écrit entretient-il avec l'image ? Que se passe-t-il, dès lors qu'un livre ne nous propose pas seulement du texte, mais aussi une ou des images ? Nous aborderons ces questions à partir d'un type particulier d'illustration, la photographie : nous partirons d'exemples concrets pour envisager les liens qui se sont tissés, au XX<sup>e</sup> et au XXI<sup>e</sup> siècle, entre littérature et photographie. Roland Barthes, André Breton, Hervé Guibert, Annie Ernaux ou encore Sophie Calle feront partie des auteurs dont nous examinerons ensemble les ouvrages.

Livres à se procurer et/ou à feuilleter avant le début du cours :

André Breton, *Nadja*, Gallimard, « Le Livre de poche »

Roland Barthes, *Roland Barthes par Roland Barthes*, Seuil, « Ecrivains de toujours »

Roland Barthes, *La Chambre claire, notes sur la photographie*, Gallimard/Seuil/Cahiers du cinéma

### Contrôle des connaissances

*Régime général : contrôle continu comportant un exposé oral et un devoir écrit*

*Régime spécial : examen terminal en 4h*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 2h*

## UE 43 : Langue française

### EC1 : Stylistique

TD 1 et 2 - 2h 00

Enseignant : Philippe Dufour

#### **Programme :**

Dans ce cours d'initiation à la lexicologie et à la stylistique, on prendra appui sur des extraits de *Fantine* et de *Cosette* de Victor Hugo (*Les Misérables*, édition de Guy Rosa, Le Livre de Poche, tome I), pour d'une part y étudier des mots dans leur contexte et dans leur histoire, d'autre part revoir des points de grammaire et enfin y caractériser le style.

L'analyse lexicologique s'intéressera au sens et à la valeur des mots dans le texte littéraire (registres de langue ; isotopies ; champs lexicaux ou sémantiques ; dénotation et connotation ; polysémie) et en langue (formation du mot ; évolution sémantique).

L'analyse d'expressions ou de phrases tirées du texte se concentrera sur la nature et la fonction des éléments linguistiques.

L'analyse du style mobilisera aussi bien la stylistique de genre que la stylistique d'auteur, s'attachera aux tonalités, aux questions d'énonciation.

Ce module est ainsi conçu comme une première préparation à l'épreuve de grammaire, stylistique telle qu'elle existe au capes et à l'agrégation.

### Contrôle des connaissances

*Régime général : l'évaluation se fait lors d'un examen terminal et consiste en un commentaire stylistique assorti d'une question de syntaxe et de lexicologie.*

*Régime spécial : écrit 2 heures*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 2h*

## **EC2 : Moyen français**

TD 1 et 2 - 1h 30

Enseignant : Carine Giovenal

Ce cours portera sur la situation de la langue aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, notamment sur son statut de « langue de culture » ; les traits morphosyntaxiques qui caractérisent cette langue ; le lexique du français des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, et notamment les néologismes et les emprunts qui lui sont propres.

Bibliographie :

C. Marchello-Nizia, *La langue française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Nathan, 1997

G. Zink, *Le moyen français*, Paris, PUF, 1990

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : contrôle continu et ET*

*Régime spécial : examen terminal en 2h*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 2h*

## **UE 44 : Langue ancienne (LM)**

Cours destinés aux étudiants ayant choisi le parcours « Lettres Modernes »

(N.B. les étudiants de « Lettres Modernes » assistent à une partie des cours destinés aux étudiants de « Lettres Classiques »).

*a) Latinistes avancés :*

### **EC1 - Version latine**

TD – 1h 00

Enseignant : Déborah Roussel

(Cours commun avec les étudiants de « Lettres Classiques »)

Poursuite du programme de révisions grammaticales ; entraînement régulier à la version.

*Contrôle des connaissances*

*Régime général : examen terminal (3h)*

*Régime spécial : écrit (3h)*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 3h*

### **EC2 : auteur latin (prose)**

6 TD – 1h 00 + 6CM – 1h 00

Enseignant : Elisabeth Gavaille

(Cours commun avec les étudiants de Lettres Classiques « avancés »)

Traduction et commentaire d'un texte suivi (prose).

Programme : Pétrone, *Satiricon* (extraits)

Collection bilingue « Classiques en poche » (Les Belles Lettres)

*Contrôle des connaissances*

*Régime général : examen terminal oral*

*Régime spécial : oral*

*2ème session (rattrapage) : oral*

*b) Latinistes débutants :*

### **Initiation à la langue latine**

TD - 2h 00

Enseignants :

TD 1 : Sophie Roesch

TD 2 : Déborah Roussel

On appelle ici « débutants » les étudiants ayant commencé le latin en Licence 1.

Poursuite du programme d'apprentissage.

Manuel utilisé : S. DELEANI et J.-M. VERMANDER, *Initiation à la langue latine et à son système*, niveau débutant, éd. SEDES (programme du S4 : leçons 14 à 16).

Ce cours comprendra des notions de littérature et de civilisation latines : Auguste et Virgile ; Néron et Sénèque.

Compétences à acquérir : notions de grammaire latine ; pratique élémentaire de la traduction ; notions de civilisation et de littératures latines.

Contrôle des connaissances

*Régime général : contrôle continu : devoirs sur table*

*Régime spécial : examen terminal (1h30)*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 1h30*

**c) grec**

**EC1 Version grecque**

TD - 1h 00

Enseignant : Julie Ethieux

(Cours commun avec les étudiants de « Lettres Classiques »)

Lecture et traduction de textes grecs de prose et de poésie.

Contrôle des connaissances

*Régime général : examen terminal écrit (3h)*

*Régime spécial : écrit (3h)*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 3h*

**EC2 Auteur grec (poésie)**

6 TD – 1h 00 + 6CM – 1h 00

Enseignant : Bernard Pouderon

Cours commun avec les étudiants de « Lettres Classiques »

Programme : Aristophane, *Les Nuées* (Les Belles Lettres, « Classiques en poche »).

Contrôle des connaissances

*Régime général : examen terminal oral*

*Régime spécial : oral*

*2ème session (rattrapage) : oral*

**UE 44 : Langues anciennes (LC)**

Cours destinés uniquement aux étudiants ayant choisi le parcours « Lettres Classiques ».

**EC1 Linguistique latine**

TD -1h 00

Enseignant : Sophie ROESCH

Morphologie nominale : les 1ère et 2ème déclinaisons, la syntaxe des cas (génitif, datif, ablatif) ; morphologie verbale : le perfectum ; morpho-sémantique : notions de création lexicale.

*Contrôle des connaissances :*  
*Régime général : examen terminal écrit (2h)*  
*Régime spécial : écrit (2h)*  
*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 2h*

**EC2 Thème latin**

TD (1h/quinzaine)

Enseignant : Déborah Roussel

Initiation au thème latin par la pratique du thème grammatical

*Contrôle des connaissances :*  
*Régime général : examen terminal écrit (1h)*  
*Régime spécial : écrit (1h)*  
*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 1h*

**EC3 Latin** : 2 niveaux possibles (avancés ou débutants)

*a) Latinistes avancés :*

**Version latine**

TD – 1h 00

Enseignant : Déborah Roussel

Poursuite du programme de révisions grammaticales ; entraînement régulier à la version

(Cours commun avec les étudiants de « Lettres Modernes » avancés)

*Contrôle des connaissances :*  
*Régime général : examen terminal (3h)*  
*Régime spécial : écrit (3h)*  
*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 3h*

**Auteur latin (prose)**

6 TD – 1h 00 + 6 CM – 1h 00

Enseignant : Elisabeth Gavaille

Traduction et commentaire d'un texte suivi (prose)

Programme : Pétrone, *Satiricon*

Collection bilingue « Classiques en poche » (Les Belles Lettres)

(Cours commun avec les étudiants de « Lettres Modernes » avancés)

*Contrôle des connaissances :*  
*Régime général : examen terminal oral*  
*Régime spécial : oral*  
*2ème session (rattrapage) : oral*

*b) Latinistes débutants :*

**Initiation au latin**

TD – 2h 00

Enseignants :

TD 1 : Sophie Roesch

TD 2 : Deborah Roussel

On appelle ici « débutants » les étudiants ayant commencé le latin en Licence 1. (Cours commun avec les étudiants de « Lettres Modernes » débutants) Poursuite du programme d'apprentissage.

Manuel utilisé : S. DELEANI et J.-M. VERMANDER, *Initiation à la langue latine et à son système*, niveau débutant, éd. SEDES (programme du S4 : leçons 14 à 16).

Ce cours comprendra des notions de littérature et de civilisation latines : Auguste et Virgile ; Néron et Sénèque.

Compétences à acquérir : notions de grammaire latine ; pratique élémentaire de la traduction ; notions de civilisation et de littératures latines.

Contrôle des connaissances

Régime général : CC devoirs sur table

Régime spécial : ET de 1h30

2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 1h30

**EC4 Version grecque**

TD – 1h 00

Enseignant : Julie Ethieux

Lecture et traduction de textes grecs de prose et de poésie.

(Cours commun avec les étudiants de « Lettres Modernes » avancés)

Contrôle des connaissances :

Régime général : examen terminal écrit (3h)

Régime spécial : écrit (3h)

2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 3h

**EC 5 Grec** : 2 niveaux possibles (avancés ou débutants)

**Linguistique grecque** (pour hellénistes avancés)

TD – 1h 00

Enseignant : Jocelyne Peigney

Morphologie historique du grec et étude des phénomènes dialectaux.

Contrôle des connaissances :

Régime général : examen terminal écrit (2h)

Régime spécial : écrit (2h)

2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 2h

**Soutien** (pour hellénistes débutants)

TD – 1h 00

Enseignant : Jocelyne Peigney

Révision de la morphologie et de la syntaxe grecques par l'exercice et la lecture des textes ; pratique de l'attique et de l'ionien.

On appelle ici « débutants » les étudiants ayant commencé le grec en L1.

Contrôle des connaissances :

Régime général : examen terminal écrit (2h.)

Régime spécial : écrit (2h.)

2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 2h

## **UE 45 : Littérature comparée (LM)**

Cours destinés uniquement aux étudiants ayant choisi le parcours « Lettres Modernes ».

### **EC Littérature comparée**

CM – 1h 00

TD – 1h 00

Enseignant : Gaëlle Debeaux

Le CM et le TD portent sur le même programme et donnent lieu à une évaluation commune.

### **Programme : Poésie européenne au début du XX<sup>e</sup> siècle : élégies modernes.**

Ce cours a pour objectif de proposer une réflexion sur la poésie européenne de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, en interrogeant la façon dont elle se fait l'écho des tensions du siècle, entre goût pour la modernité et prolongement de formes et objets lyriques traditionnels. L'étude des textes dans leurs particularités et dans une perspective comparatiste s'accompagnera d'une approche des enjeux de la traductologie, qui s'appuiera notamment sur un travail de comparaison de traductions. Plusieurs exercices seront abordés : commentaire composé, commentaire comparé, dissertation comparative.

### **Œuvres au programme**

(pour des raisons de traduction, il est **impératif** de se procurer les éditions mentionnées ci-dessous) :

- Guillaume Apollinaire, *Alcools*, suivi de *Le Bestiaire*, illustré par Raoul Dufy, et de *Vitam impendere amori*, Paris, Gallimard, « Poésie », 1966 (nous étudierons *Alcools* uniquement).
- Thomas Stearns Eliot, *La Terre vaine et autres poèmes*, traduction de Pierre Leyris, édition bilingue, Paris, Le Seuil, « Points Poésie », 2006 (nous étudierons *La Terre Vaine* et *Les Hommes creux* uniquement).
- Giuseppe Ungaretti, *Vie d'un homme. Poésies 1914-1970*, traduction de Philippe Jaccottet, Pierre Jean Jouve, Jean Lescure, André Pieyre de Mandiargues, Francis Ponge et Armand Robin, Paris, Gallimard, « Poésie », 1981 (nous étudierons *L'Allégresse* et *Sentiment du temps* uniquement).

### **Contrôle des connaissances**

*Régime général : contrôle continu + examen terminal en 4h (une dissertation).*

*Régime spécial : un examen terminal en 4h (une dissertation).*

*2ème session (rattrapage) : épreuve écrite en 3h*

## **UE 45 : Littérature ancienne (LC)**

Cours destinés uniquement aux étudiants ayant choisi le parcours « Lettres Classiques ».

### **EC1 Auteur latin (poésie)**

6 TD – 1h 00 + 6 CM – 1h 00

Enseignant : Ana Maria Misdolea

Traduction et commentaire d'un texte suivi (poésie)

Programme : Plaute, *Pseudolus* (Les Belles Lettres, coll. « Budé », ou « Classiques en poche »)

### **Contrôle des connaissances :**

*Régime général : examen terminal oral*

*Régime spécial : oral*

*2ème session (rattrapage) : oral*

### **EC2 Auteur grec (poésie)**

6 TD – 1h 00 + 6 CM – 1h 00

Enseignant : Bernard Pouderon

(Cours commun avec les étudiants de « Lettres Classiques »)

Programme : Aristophane, *Les Nuées* (Les Belles Lettres, « Classiques en poche »).

*Contrôle des connaissances :*  
*Régime général : examen terminal oral*  
*Régime spécial : oral*  
*2ème session (rattrapage) : oral*

**EC 3 Auteur grec (prose)**

6 TD – 1h 00 + 6 CM – 1h 00

Enseignant : Jocelyne Peigney

Programme : Platon, *Ion* (Les Belles Lettres, CUF, coll. « Budé »)

*Contrôle des connaissances :*  
*Régime général : examen terminal oral*  
*Régime spécial : oral*  
*2ème session (rattrapage) : oral*

**UE 46 : Parcours à choix**

L'étudiant choisit un parcours sur les deux proposés : Parcours Arts du spectacle ou Parcours Politiques et relations internationales.

Ce choix l'engage sur les deux semestres.

Voir livrets annexes pour une présentation détaillée des parcours.



# MODALITES DE CONTROLE

## SEMESTRE 3

Eléments constitutifs regroupés par U.E	REGIME GENERAL				REGIME SPECIAL D'ETUDES *		Coef. LMO	ECTS LMO	Coef. LCL	ECTS LCL
	1ère session		2ème session		1ère session	2ème session				
	Type de contrôle	Type d'épreuve	Type de contrôle	Type d'épreuve	Type d'épreuve	Type d'épreuve				
<b>UE 31 - Outils de communication</b>							<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
EC1 - Langue vivante	<b>CC</b>	E/O	E/O	?	O	E/O	2	3	2	3
EC2 - Compétences numériques	<b>1 certification</b>						1	1	1	1
<b>UE 31 - Projet professionnel</b>							<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
EC1 - MOBIL										
EC2 - Ouverture	<b>CC</b>	E/O	ET	E	E	E	1	3	1	3
<b>UE 32 - Littérature française LM- LC</b>							<b>2</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
EC1 - Analyse d'œuvres A	<b>CC+ET</b>	E	ET	E	E	E	3	5	1	6
EC2 - Rhétorique et poétique	<b>CC+ET</b>	E	ET	E	E	E	2	2		
EC3 - Genres littéraires	<b>ET</b>	E	ET	E	E	E	1	1		
<b>UE 33 - Langue française</b>							<b>2</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
EC1 - linguistique	<b>CC</b>	E	ET	E	E	E	1	2	1	2
EC2 - histoire de la langue	<b>CC+ET</b>	E	ET	E	E	E	1	4	1	4
<b>UE 34 - Langues anciennes LM</b>							<b>2</b>	<b>6</b>		
EC1 - Version latine (avancés)	<b>ET</b>	E	ET	E	E	E	1	3		
EC2 - Auteur latin poésie (avancés)	<b>ET</b>	O	ET	O	O	O	1	3		
EC2 - Initiation au latin (débutants)	<b>CC</b>	E	ET	E	E	E	2	6		
EC1 - Version grecque	<b>ET</b>	E	ET	E	E	E	1	3		
EC2 - Auteur grec prose	<b>ET</b>	O	ET	O	O	O	1	3		
<b>UE 34 - Langues anciennes LC</b>									<b>2</b>	<b>8</b>
EC1 - Linguistique latine	<b>ET</b>	E	ET	E	E	E			1	2
EC2 -Version latine (avancés)	<b>ET</b>	E	ET	E	E	E			1	1
EC2 - Auteur latin poésie (avancés)	<b>ET</b>	O	ET	O	O	O			1	1
EC2 - Initiation au latin (débutants)	<b>CC</b>	E	ET	E	E	E			2	2
EC3 - Version grecque	<b>ET</b>	E	ET	E	E	E			1	2
EC4 - Linguistique grecque (avancés)	<b>ET</b>	E	ET	E	E	E			1	2
EC4 - Soutien (grec débutants)	<b>ET</b>	E	ET	E	E	E			1	2
<b>UE 35 - Littérature comparée - LM</b>							<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1 - Littérature comparée	<b>CC+ET</b>	E/O	ET	E	E/O	E	1	3		
<b>UE 35 - Littérature et civilisation - LC</b>									<b>2</b>	<b>3</b>
EC1 - Auteur latin prose	<b>ET</b>	O	ET	O	O	O			1	1
EC2 - Auteur grec poésie	<b>ET</b>	O	ET	O	O	O			1	1
EC3 - Auteur grec prose	<b>ET</b>	O	ET	O	O	O			1	1



# MODALITES DE CONTROLE

## SEMESTRE 4

Eléments constitutifs regroupés par U.E	REGIME GENERAL				REGIME SPECIAL D'ETUDES *		Coef. LMO	ECTS LMO	Coef. LCL	ECTS LCL
	1ère session		2ème session		1ère session	2ème session				
	Type de contrôle	Type d'épreuve	Type de contrôle	Type d'épreuve	Type d'épreuve	Type d'épreuve				
<b>UE 41 - Outils de communication</b>							<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
EC1 - Langue vivante	CC	E/O	E/O	?	O	E/O	2	3	2	3
<b>UE 41 - Projet professionnel</b>							<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
EC1 - MOBIL	<b>1 certification</b>									
EC2 - Ouverture	CC	E/O	ET	E	E/O	E	1	3	1	3
<b>UE 42 - Littérature française LM- LC</b>							<b>2</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
EC1 - Analyse d'œuvres A	CC+ET	E	ET	E	E	E	2	5	1	6
EC2 - Analyse d'œuvres B	CC+ET	E	ET	E	E	E	1	2		
EC3 - Litt-jeun/ livre illustré	CC	E/O	ET	E	E/O	E	1	1		
<b>UE 43 - Langue française</b>							<b>2</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>7</b>
EC1 - Stylistique	ET	E	ET	E	E	E	1	4	1	4
EC2 - Moyen français	CC+ET	E	ET	E	E	E	1	3	1	3
<b>UE 44 - Langues anciennes - LM</b>							<b>2</b>	<b>6</b>		
EC1 - Version latine (avancés)	ET	E	ET	E	E	E	1	3		
EC2 - Auteur latin prose (avancés)	ET	O	ET	O	O	O	1	3		
EC2 - Initiation au latin (débutants)	CC	E	ET	E	E	E	2	6		
EC1 - Version grecque	ET	E	ET	E	E	E	1	3		
EC2 - Auteur grec poésie	ET	O	ET	O	O	O	1	3		
<b>UE44 - Langues anciennes - LC</b>									<b>2</b>	<b>8</b>
EC1 - Linguistique latine	ET	E	ET	E	E	E			1	1
EC2 -Thème latin	ET	E	ET	E	E	E			1	1
EC3 - Version latine (avancés)	ET	E	ET	E	E	E			1	1
EC3 - Auteur latin prose (avancés)	ET	O	ET	O	O	O			1	1
EC3 - Initiation au latin (débutants)	CC	E	ET	E	E	E			2	2
EC3 - Version grecque	ET	E	ET	E	E	E			2	2
EC4 - Linguistique grecque (avancés)	ET	E	ET	E	E	E			1	2
EC4 - Soutien (grec débutants)	ET	E	ET	E	E	E			1	2
<b>UE 45 - Littérature comparée - LM</b>							<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1 - Littérature comparée	CC+ET	E/O	ET	E	E/O	E	1	3		
<b>UE 45 - Littérature et civilisation - LC</b>									<b>2</b>	<b>3</b>
EC1 - Auteur latin poésie	ET	O	ET	O	O	O			1	1
EC2 - Auteur grec poésie	ET	O	ET	O	O	O			1	1
EC3 - Auteur grec prose	ET	O	ET	O	O	O			1	1

**Tableau récapitulatif des modifications des modalités de contrôle de la seconde session**

Deux cas de figure pour la seconde session :

1) L'étudiant qui va au rattrapage d'un seul semestre passe les épreuves normalement (avec diminution de temps de composition pour certaines épreuves).

2) l'étudiant ajourné ou défaillant aux deux semestres d'une même année, pour un EC de même intitulé dont les 2 épreuves ont lieu en même temps, composera sur un seul sujet :

- soit par tirage au sort entre les deux sujets (voir colonne A)

- soit, pour les matières qui impliquent une progression, sur le sujet de l'épreuve du 2ème semestre (voir colonne B).

Dans les 2 cas, la note comptera pour chacun des 2 semestres.

<b>SEMESTRE 3</b>	<b>1ère session</b>	<b>2ème session</b>	<b>A</b>	<b>B</b>
UE30-EC1-Langue vivante	Examen dans dernier cours	2h		<b>x</b>
UE30-EC2-Comp.numériques	1h	1h		
UE32-EC1-Litt. franç A	4h	3h	<b>x</b>	
UE32-EC2-Rhét. et poétique	4h	3h		
UE32-EC3-Genres littéraires	4h	3h		
UE33-EC1-Linguistique	1h30	1h30		
UE33-EC2-Histoire de la langue	2h	2h		
UE34-EC1-Version latine	3h	3h		<b>x</b>
UE34-EC2-Aut.latin poésie	oral	oral		
UE34-EC-Initiat. latin	1h30	1h30		<b>x</b>
UE34-EC1/EC3-Vers.grecque (+L1)	3h	3h		<b>x</b>
UE34-EC2/UE35-EC3-Aut.grec prose	oral	oral		
UE34-EC1-Ling. latine	2h	2h		<b>x</b>
UE34-EC4a-Ling. grecque	2h	2h		<b>x</b>
UE34-EC4b-Soutien (grec)	2h	2h		<b>x</b>
UE35-EC1-Aut.latin prose	oral	oral		
UE35-EC2-Aut.grec poésie	oral	oral		
UE35-EC1-Litt. comparée	4h	3h	<b>x</b>	
<b>SEMESTRE 4</b>	<b>1ère session</b>	<b>2ème session</b>	<b>A</b>	<b>B</b>
UE40-EC1-Langue vivante	Examen dans dernier cours	2h		<b>x</b>
UE42-EC1-Littér.fr A	4h	3h	<b>x</b>	
UE42-EC2-Littér.fr B	4h	3h	<b>x</b>	
UE42-EC3a-Litt. jeunesse	4h	2h		
UE42-EC3b-Livre illustré	4h	2h		
UE43-EC1-Stylistique	2h	2h		
UE43-EC2-Moyen français	2h	2h		
UE44-EC1-Version latine	3h	3h		<b>x</b>
UE44-EC2-Aut.latin prose	oral	oral		
UE44-EC2/UE45-EC2-Aut.grec poésie (+L1)	oral	oral		
UE44-EC-Initiat. latin	1h30	1h30		<b>x</b>
UE44-EC1/EC4-Vers.grecque (+L1)	3h	3h		<b>x</b>
UE44-EC1-Ling. latine	2h	2h		<b>x</b>
UE44-EC2-Thème latin	1h	1h		
UE44-EC5a-Ling.grecque	2h	2h		<b>x</b>
UE44-EC5b-Soutien (grec)	2h	2h		<b>x</b>
UE45-EC1-Aut.latin poésie	oral	oral		
UE45-EC3-Aut.grec prose	oral	oral		
UE45-EC1-Litt.comparée	4h	3h	<b>x</b>	

## Calendrier universitaire 2016/2017

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) (obligatoire)	Du 1 <sup>er</sup> au 8 septembre 2016
Début des cours du 1 <sup>er</sup> semestre	A partir du 12 septembre 2016
Début des UE d'ouverture du 1 <sup>er</sup> semestre (L2-L3)	Semaine du 19 septembre 2016
Pause pédagogique	Du 27 octobre au 2 novembre 2016
Journée Insertion Professionnelle	Le 24 novembre 2016
Examen des UE d'ouverture du 1 <sup>er</sup> semestre	Jeudi 8 décembre 2016
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 19 décembre 2016 au 2 janvier 2017
Examens du 1 <sup>er</sup> semestre	Du 3 au 12 janvier 2017 inclus (sauf L3 LEA)
Début des cours du 2 <sup>ème</sup> semestre	A partir du 16 janvier 2017
Début des UE d'ouverture du 2 <sup>ème</sup> semestre (L1-L2- L3)	Semaine du 16 janvier 2017
Pause pédagogique	Du 20 février au 24 février 2017
Examen des UE d'ouverture du 2 <sup>ème</sup> semestre	Jeudi 6 avril 2017
Vacances de printemps	Du 10 avril au 21 avril 2017
Examens du 2 <sup>nd</sup> semestre	Du 9 au 19 mai 2017
Rattrapages	Du 12 au 16 juin 2017

